



Conseil d'établissement 2018-2019

## PROCÈS-VERBAL

---

de la séance du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 26 février 2019, à 16 h 30, au local 3012 du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR**

---

Sont présents : M<sup>mes</sup> Danielle Amyot  
Nadia Cyr  
Sylvie Gagnon

Sont absents :

M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Patricia Charron

MM. Gino Albert  
Michel Foisy  
Jean-Sébastien Lavigne-Côté  
Frédéric Létourneau  
Benoit Ouellet, directeur  
Laurent Séguin  
Dominic St-Pierre

MM. André Cadorette  
Bruno Castonguay

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Comme nous avons quorum, M. Benoit Ouellet, directeur souhaite la bienvenue aux membres.

**2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

CÉ 2018-2019\_146

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le point « Fondation Louperivienne » est ajouté à 12.a.

Le point « Autres points » demeure ouvert.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Laurent Séguin, il est appuyé par M. Michel Foisy.* **Adopté à l'unanimité.**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

CÉ 2018-2019\_147

M. Benoit Ouellet laisse quelques minutes à chacun pour lire le procès-verbal du 4 décembre 2018.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018 est proposée par M. Frédéric Létourneau, il est appuyé par M. Michel Foisy.* **Adopté à l'unanimité.**

#### 4. Suivi au procès-verbal

Correction à apporter aux présences : Nadia Cyr et Jean-Sébastien Lavigne-Côté étaient présents lors de cette rencontre, Mme Patricia Charron était absente et c'est Mme Nadia Cyr qui a appuyé la clôture de la séance.

#### 5. Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles

2019-2022

CÉ 2018-2019\_148

M. Ouellet nous explique le document basé sur deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents. La cote IMSE (indice de milieu socio-économique) attribuée aux établissements primaires se situe entre 1 et 10; 1 étant milieu le plus favorisé et 10 les plus défavorisés. On note de bonnes différences dans certains milieux. Les écoles secondaires, l'éducation des adultes et la formation professionnelle ne sont pas cotées.

*Il est proposé par M. Laurent Séguin et il est appuyé par Mme Nadia Cyr d'approuver le document tel que présenté.*

*Approuvé à l'unanimité.*

#### 6. Consultation sur l'acte d'établissement 2019-2020

CÉ 2018-2019\_149

M. Ouellet fait un survol des différents immeubles qui font partie de la formation professionnelle.

*Il est proposé par M. Dominic St-Pierre d'approuver l'acte d'établissement 2019-2020, il est appuyé par M. Jean-Sébastien Lavigne-Côté.*

*Approuvé à l'unanimité.*

#### 7. Projet éducatif FP

CÉ 2018-2019\_150

M. Ouellet nous avise qu'il faut le faire avant la fin de l'année. En mars, une consultation sera faite sous forme de sondages auprès du milieu (personnel, élèves, entreprises et conseil d'établissement). Les thèmes abordés sont valeurs – mission – vision.

M. Gino Albert suggère qu'on évalue également les menaces et opportunités. M. Ouellet en prend bonne note.<sup>[GS1]</sup>

*Il est proposé par M. Michel Foisy, appuyé par M. Gino Albert d'approuver la démarche de consultation telle que présentée par M. Ouellet.*

*Approuvé à l'unanimité.*

#### 8. Groupe d'hiver 2019

En février, deux groupes de 16 élèves ont vu le jour, soit un en électricité et l'autre en charpenterie. La publicité a eu un impact positif sur nos inscriptions.

Départ de Mme Danielle Amyot.

#### 9. Projet MEES

Deux demandes ont été adressées et nous ont été accordées :

- 9.1 Pour 2019-2020, un montant de 50 000 \$ pour des bourses d'études aux élèves inscrits dans des DEP spécifiques, là où il y a pénurie de main-d'œuvre et qui demeurent à + de 100 km.
- 9.2 Un montant de 8 000 \$ pour financer l'adaptation d'un programme pour de la formation à temps partiel pour huit élèves en vente de pièces. En 2019-2020, ce pourrait être 2 ou 3 autres programmes (cuisine, boucherie, préposés aux bénéficiaires). Présentement, c'est 15 h et + par semaine, mais permettrait de le donner pour moins d'heures par semaine.

## 10. Dépôt du budget révisé

M. Ouellet nous explique que le budget révisé est calculé en fonction des élèves réellement en classe, tandis que le budget initial est calculé selon les inscriptions reçues. Nous accusons un déficit de près de 576 000 \$. C'est difficile pour tous les C.F.P. en région. Possibilité de réorganisation des services pour résorber les coûts. Lorsqu'il y a moins de 10 élèves dans un groupe, il n'y a pas de financement (n'est pas considéré par le Ministère). Devrons-nous faire un deuil de certains DEP que nous offrons?...

## 11. Commandite

**11.a. Projet en cuisine/Accueil des élèves finlandais** CÉ 2018-2019\_151  
Approuvé préalablement par courriel et afin d'être conforme aux règles prescrites par la Loi de l'instruction publique.

*Il était proposé par M. Frédéric Létourneau, appuyé par M. Gino Albert [GS2] d'approuver les demandes de commandite demandées pour le projet en cuisine qui accueilleront des élèves finlandais.* **Approuvé à l'unanimité.**

**11.b. Défi Osentreprendre** CÉ 2018-2019\_152  
Un groupe de jeunes filles travaillent sur un projet sur l'absentéisme qui sera diffusé sur les écrans. Elles demanderont des commandites afin de mener à terme leur projet.

*Il est proposé par M. Laurent Séguin, il est appuyé par Mme Nadia Cyr d'approuver cette demande.* **Approuvé à l'unanimité.**

## 12. Autres points

**12.a. Fondation Louperivienne** CÉ 2018-2019\_153  
Comme chaque année, M. Ouellet suggère au conseil de faire tirer une paire de billets parmi les gens qui ont de l'intérêt à participer au souper-bénéfice du 3 mai qui aura lieu ici au centre.

*Il est proposé par ..., il est appuyé par ... [GS3] d'approuver cette demande.* **Approuvé à l'unanimité.**

## 13. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

**14. Date de la prochaine rencontre**

Elle aura lieu le mardi 30 avril 2019.

**15. Clôture de la séance**

CÉ 2018-2019\_154

Tous les points ayant été épuisés, **M. Michel Foisy propose la levée de la séance à 17 h 30.**

**Il est appuyé par M. Frédéric Létourneau.**

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Mélanie Binette, présidente

---

Benoit Ouellet, directeur

/sg